



LES ANOMALIES DE LA POLITISATION DE L'ESPACE UNIVERSITAIRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Étapes de traitement de l'article
Date de soumission : 04 - 11 -2024
Date de retour d'instruction : 10 - 11 -2024
Date de publication : 12 - 12 - 2024

Le Bon MULUMEODERHWA BUJIRIRI

Professeur Associé à l'ISEAV/Mushweshwe-RDC

lebonmulumb@gmail.com

Résumé : Cet article interroge les maux produits par la politisation du champ académique en République Démocratique du Congo (RDC). Il démontre combien cette politisation constitue un véritable problème qui ruine la gouvernance universitaire et exerce une influence pernicieuse sur la qualité des diplômés secrétés par les établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en RDC. Dans ce pays, le rapport entre le champ politique et celui de la connaissance reste plombé ; les deux se présentant comme deux entités antinomiques. La chape de plomb du pouvoir adossée sur la restriction des libertés académiques, le contrôle à outrance du milieu universitaire par l'Etat se manifestant à travers la désignation des animateurs des établissements, les conflits, la profusion des établissements, etc. plongent inéluctablement les établissements de l'enseignement supérieur et universitaire dans la ruine. Si l'on veut que l'espace universitaire soit un véritable vecteur du développement de la société, elle doit être débridée de toute idéologie subjective et partisane de type politique.

Mots-clés : Anomalie, Politisation, Université, RDC.

THE ANOMALIES OF THE POLITIZATION OF THE UNIVERSITY SPACE IN THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO

Abstract: This article questions the evils produced by the politicization of the academic field in the Democratic Republic of Congo (DRC). It demonstrates to what extent this politicization constitutes a real problem which ruins university governance and exerts a pernicious influence on the quality of secret products by Higher and University Education establishments in the DRC. In this country, the relationship between the political field and that of knowledge remains leaden; the two present themselves as two antinomic entities. The leaden cover of power backed by the restriction of academic freedoms, the excessive control of the university environment by the State is manifested through the designation of the leaders of the establishments, the conflicts, the profusion of establishments, etc. inevitably plunge the academy into ruin. If we want the university space to be a vector for the development of true society, it must be unbridled from any subjective and partisan ideology of a political type.

Keywords : Anomaly, Politicization, University, DRC.

Introduction

La très forte politisation de l'université représente un obstacle à la liberté intellectuelle des enseignants-chercheurs, à leur progression académique et au développement de la recherche (...). Les logiques clientélistes traversent l'université, au sein de laquelle les postes sont distribués en échange d'un soutien politique, ou en fonction de considérations liées aux appartenances ethniques et communautaires (Ester Botta Somparé et Abdoulaye Wotem Somparé, 2023, p. 77). Du sommet à la base, la politique a pénétré tous les organes décisionnels (académique, scientifique, administratif, ouvrier, étudiantin et syndical) de l'université en Afrique, particulièrement en République Démocratique du Congo (RDC). Si les missions classiques de l'université s'inscrivent dans la perspective de l'enseignement, la recherche scientifique et le développement de la communauté ; celles-ci ne peuvent être bien accomplies que lorsque le champ académique est débridé de toute forme de chape de plomb du pouvoir et de l'idéologie politique partisane.

Depuis la création de la première université en RDC en 1954, la politisation du monde universitaire n'a jamais cessé d'y être un problème omniprésent jusqu'à ce jour. La mainmise du pouvoir politique reste forte sur l'université, car c'est ce dernier qui désigne même les membres des comités de gestion des établissements. Au lieu, par exemple, d'appliquer la loi consacrée au vote des chefs d'établissements par leurs pairs, ce sont plutôt les « autorités morales » et/ou les responsables des partis politiques qui définissent et imposent, de manière facultative, aux universités et instituts supérieurs publics les animateurs ou les membres du comité de gestion. Certains Professeurs, Chef de travaux, Assistants et plusieurs autres personnes font allégeance aux « autorités morales » des partis politiques pour solliciter la direction de telle ou telle institution universitaire. En conséquence, au lieu que les universités génèrent des revenus pour accroître son autofinancement, elles viennent à la rescousse des partis politiques par le recrutement de certains de leurs membres et par la collecte des fonds de cotisation des mandataires désignés pour la survie de ces partis politiques.

Le narratif de l'ancien Ministre de l'ESU en RDC, Monsieur Muhindo Nzangi, revient sur la nécessité de lutter contre la politisation de l'université : « les multiples échanges avec les praticiens et intervenants dans notre secteur éducatif universitaire m'ont convaincu de la nécessité de lever la chape de plomb qui bloque les réformes audacieuses, réalistes et vitales sans lesquelles nous ne pouvons espérer relever, redresser, requalifier et innover l'Enseignement Supérieur et Universitaire congolais » (MINESU, 2021, p.3). Malgré cette sorte de prise de conscience de l'urgence qu'il y a de dépolitiser le milieu universitaire, force est de noter que l'autoritarisme étouffant du pouvoir n'est pas encore levé. Cette situation affecte périlleusement la qualité de formation des étudiants dans les universités et instituts supérieurs du pays.

Ainsi, le présent écrit questionne les anomalies qui dérivent de la politisation de l'enseignement tertiaire en RDC. Il cherche à analyser les rapports qui existent entre le champ académique et le pouvoir politique congolais en relevant les portées de ces rapports sur le devenir de l'ensemble de la société. Deux questions sont au centre de préoccupation de cette étude, à savoir : Quels sont les effets pervers induits par la politisation de l'espace universitaire sur le devenir de la société congolaise ? Quel est l'état des lieux de relation entre l'université et l'Etat en RDC ?



Pour trouver la réponse à ces interrogations, l'approche méthodologique privilégiée est à caractère descriptif, explicatif et critique. Elle repose essentiellement sur la démarche d'analyse qualitative pour étudier le pourquoi et le comment du réel. La connaissance de l'état actuel de l'université congolaise nécessite le recours à la documentation et/ou à la lecture de différents documents (officiels, scientifiques, etc.), aux entretiens menés dans le cadre de focus group avec divers acteurs de l'université (autorités académiques, enseignants-chercheurs, étudiants...) ainsi qu'à l'observation participante en tant qu'enseignant-chercheur congolais.

Cette contribution tourne autour de trois points fondamentaux, notamment : la précision terminologique de la politisation (1), l'essai d'analyse historique de la politisation de l'espace universitaire congolais (2) et l'explication des anomalies induites par la politisation du champ académique en RDC (3).

I. A la quête sémantique de la politisation

Même si la politisation est l'un des termes le plus couramment utilisé aussi bien en sciences sociales que dans le langage ordinaire, il n'est pas aisé de le saisir. Presque tous les secteurs de la vie sociale sont soumis à la politisation : fonction publique, église, société civile, école, médias, jeunesse, etc. En effet, comme le fait remarquer Ian Hacking (2008, p.13), c'est fou le nombre de choses dont on peut dire qu'elles sont politisées. Dans la même perspective, Dominique Chagnollaude de Sabouret (2018, p. 2) note que le mot « politique » a tant de fois été soulignée qu'elle a parfois conduit à dissoudre cette notion au point de la rendre introuvable ou, plus exactement, de la découvrir un peu partout. Qui plus est, lorsqu'on cherche à cerner à quoi renvoie le terme politisation, une difficulté se pose en ce sens que « la plupart des mots se terminant en "tion" recèlent une ambiguïté entre le processus et le produit, entre la manière dont on atteint le but et le résultat (Ian Hacking, 2008, p. 59).

Malgré l'ambiguïté qu'il y a autour du concept de politisation, il importe de préciser que celui-ci vient du verbe politiser qui signifie donner un caractère politique à quelque chose. Dans ce sens, la politisation signifierait le fait de rendre politique une situation ou une réalité quelconque. C'est donc un processus qui consiste à amener un groupe d'individus, une organisation ou tout autre sujet à s'intéresser de la vie politique ; à adopter une conscience, une idéologie, une attitude, une pratique ou un comportement politique. La politisation d'un fait de société renvoie à une action de transformation de ce qui n'était pas politique de l'être (effet de passage au politique). Ainsi, un fait est politisé à partir du moment où il est converti en enjeu politique conduisant au changement des règles habituelles de gestion dû à l'action et/ou à l'immixtion du pouvoir politique. C'est pourquoi Jacques Lagroye (2003, p. 367) pense que la politisation est simplement un processus de requalification des objectifs assignés à l'action : de sociaux, ou culturels, ou religieux, et ainsi de suite, ils "deviennent" politiques, dans une sorte de reconversion partielle ou totale des finalités qui leur sont assignées, des effets qui en sont attendus et des justifications qu'on peut en donner.

Dans la perspective de la sociologie politique, la notion de politisation est capturée en termes d'une stratégie de socialisation politique, c'est-à-dire un processus d'apprentissage aux règles du champ politique en amenant les individus à intérioriser et à adopter la rationalité de ce champ en vue d'une intégration de ces derniers au sein de l'espace sociétal. Il en résulte que la politisation implique un processus de mutation et de mixité des rôles des acteurs au sein d'une société. Dans ce processus, Alain Garrigou (2011, p. 9) révèle

que la politisation est le mouvement par lequel les populations se sont intéressées et ont participé à la politique.

II. Aperçu historique de la politisation de l'université en RDC

Il semble difficile de dater avec précision la période pendant laquelle le processus de politisation a pénétré la sphère universitaire en RDC. Néanmoins, cette section tente de résumer les différentes périodes marquantes de l'emprise du champ du savoir par le pouvoir au pays.

II.1. Période allant de 1954 à 1960

Cette période reste principalement marquée par la création de deux premières et grandes universités en RDC, à savoir : l'Université de Lovanium en 1954 sous la gestion de l'Eglise catholique, actuellement dénommée Université de Kinshasa (UNIKIN), et l'Université Officielle du Congo (aujourd'hui Université de Lubumbashi, en sigle UNILU, créée en 1955 pour ouvrir ses portes le 11 novembre 1956) appartenant à l'Etat.

La politisation de l'université congolaise a commencé avant la création même de celle-ci au pays. Selon Bernard Mumpasi Lututala (2012, pp.27-28), l'université congolaise est née dans un contexte de réticence et de méfiance, alors que dans d'autres pays africains, la création de l'université était voulue comme un symbole d'autodétermination, de souveraineté et de fierté nationale. Le pouvoir colonial était réticent car il estimait que les Congolais n'avaient pas de capacités intellectuelles nécessaires pour les études universitaires, et parce qu'il n'y avait pas encore de candidats remplissant les conditions d'admission à l'université, le système éducatif colonial pyramidal s'étant jusque-là contenté de scolariser massivement au niveau primaire et moindrement au niveau secondaire. La création de l'université congolaise fut donc considérée par l'administration coloniale comme une aventure prématurée. Pour preuve, alors que la décision de hisser progressivement le Centre Universitaire Congolais en une université fut officiellement prise en 1947, il fallut attendre 6 ans pour vaincre les réticences et procéder à l'ouverture de la première année académique le 15 janvier 1954. Nous pouvons dire que cette réticence de création de l'université par le colon-belge était justifiée par la crainte que l'université ne soit un creuset de formation des acteurs éveillés, subversifs et susceptibles de contrarier les intérêts économiques, socio-culturels et politiques de la Belgique au Congo. Le seul principe qui guidait le colonisateur belge était celui de « *pas d'élite, pas d'ennuis* ».

C'est donc après beaucoup d'années que la Belgique acquiesce de créer la première université au Congo sous une certaine condition, celle d'imaginer le type d'université ne disposant pas des domaines à l'exemple de la philosophie, du droit, de la sociologie, des sciences politiques, etc. susceptibles d'éveiller l'homme congolais vis-à-vis de ses droits ou de son existence en tant qu'être humain à part entière. A en croire le belge Jean Kestergat (1985, p.193), « c'est beaucoup trop tôt, que le peuple congolais n'est pas mûr pour un projet universitaire et qu'une telle université ne manquera pas d'être une pépinière de révolutionnaires (...), le gouverneur général Léon Pétillon était également méfiant à l'égard de cette idée, plus exactement, il souhaitait la création de Facultés techniques, mais non d'une faculté de droit et de philosophie et lettres disant que ce qu'il faut au Congo, ce sont des agronomes, des



ingénieurs et des enseignants, non pas des philosophes.» Durant cette période, la politisation de l'université s'opérait à travers la sélection des filières et des cours à dispenser aux étudiants. Dans ces universités, des programmes d'enseignement étaient calibrés en fonction des intérêts du colonisateur et non de la société congolaise de façon que les hommes et les femmes formés restent toujours fidèles non seulement à l'église catholique (hommes non révoltants et acquis à la cause de « Dieu ») mais aussi serviteur du pouvoir colonial. Cette politique éducative n'a pas favorisé la formation des acteurs soucieux du bien-être social de tous les congolais.

II.2. La période allant de 1960 à 1971

Cette période est caractérisée par l'accession de la RDC à son indépendance, le 30 juin 1960. Elle est également marquée par la création en 1963 de la troisième et grande université du pays, sous la gestion de l'Eglise protestante, l'Université de Kisangani (UNIKIS), au départ dénommée Université Libre du Congo. Remarquant que le pays ne disposait pas des ressources humaines qualifiées capables de répondre aux défis de développement du pays, Mobutu, alors président du Zaïre, met en œuvre une politique éducative de réforme de l'enseignement primaire et secondaire en 1961 puis la création des instituts supérieurs pédagogiques et ceux techniques. Cette réforme visait la création des nouvelles filières de l'enseignement se voulant répondre aux impératifs de la société, sans du tout y parvenir, car le régime de Mobutu cherchera toujours à instrumentaliser l'université pour ses intérêts partisans.

C'est en 1971 que la politisation de l'espace universitaire prend toute sa montée en RDC. En fait, l'université devint une des sections du MPR-Parti Etat, les Recteurs devinrent des Présidents sectionnaires du MPR, et toutes les associations culturelles furent absorbées par la Jeunesse du Mouvement populaire de la révolution (JMPR) pour mieux réussir la formation idéologique des étudiants. Suite à la manifestation de 1971, le pouvoir ordonna la fermeture de l'université jusqu'à nouvel ordre. Les étudiants furent tous enrôlés dans l'armée pour une durée de deux ans, réduits par la suite à 8 mois, pour y être disciplinés (...), les facultés aux disciplines " fumeuses", expression d'Adolphe Buisseret, (sociologie, philosophie, sciences politiques, anthropologie,) furent délocalisées de l'Université de Kinshasa et insérées au sein de l'Université de Lubumbashi, pour ne pas gêner le pouvoir à Kinshasa, siège des institutions politiques du pays. Ceci a eu un impact considérable sur la dynamique de la recherche et le type d'étudiant formé à l'Université de Kinshasa : étudiants formés au seul libéralisme économique, au conservatisme, à la loyauté vis-à-vis du droit, à l'esprit cartésien des polytechniciens, mathématiciens, physiciens, chimistes, et même médecins, sans esprit critique à quelques exceptions près (Mumpasi Lututala 2012, p.34). Le règne despotique de Mobutu a produit beaucoup de tares dans la gouvernance de l'espace universitaire et dans l'exercice des libertés académiques. Par ailleurs, Mobutu va s'attaquer d'abord à la machine à produire des intellectuels, c'est-à-dire l'enseignement supérieur et universitaire. Intellectuellement asservis, ces intellectuels militants bafouent la vérité et n'hésitent pas à ériger le mensonge en morale. La plupart des philosophes congolais se muent en serviles penseurs du mobutisme tandis que nombre d'économistes défendent la centralisation et la zaïrianisation de l'économie. Quant aux politologues d'alors, ils justifient, avec la

dernière des énergies, le monopartisme et la pensée unique (Mulumba Kabuayi 2019, pp.25-26).

Loin donc d'opérer une rupture totale avec les pratiques du passé en considérant l'université comme un espace d'épanouissement de la liberté de pensée des acteurs et du progrès de la nation entière, Mobutu procéda par la réforme unificatrice des établissements, à travers l'ordonnance-loi n° 71/075 du 6 août 1971 créant l'université unique dénommée « Université Nationale du Zaïre » (UNAZA) avec comme but ultime, la nationalisation de l'université et la consolidation de l'idéologie politique du régime en milieu universitaire. Les animateurs de l'UNAZA sont choisis et désignés en fonction du degré de leur loyauté au régime dictatorial de Mobutu. Le même régime recourt à la stratégie de confier certains postes politiques aux professeurs d'université, pas pour que ces derniers mettent leurs cerveaux au service du développement de la société mais, plutôt pour les convier à se taire face aux différents maux sociaux. Nombreux professeurs en quête de leur protection ainsi que de leur survie personnelle vont apprécier cette stratégie en œuvrant pour la pérennité du régime.

II.3. Période allant de 1971-1981

Cette période se démarque par la départementalisation des établissements à travers l'autonomie de trois universités (UNIKIN, UNILU et UNIKIS) et des instituts supérieurs pédagogiques et techniques (jadis campus universitaires de l'UNAZA). Cependant, cette autonomie des établissements était plus théorique, car dans le fait, tout restait sous l'ascendance du régime dictatorial de Mobutu. Ce régime cherchait à tout prix contrôler le fonctionnement de l'université que cela soit en termes d'imposition des responsables, d'implémentation des offres de l'enseignement ou de censure de la pensée des acteurs, etc. Les études des sciences sociales, politiques et administratives sont éloignées de la capitale pour l'université de Lubumbashi ; la psychologie et les sciences de l'éducation à l'université de Kisangani et l'économie à l'UNIKIN.

En ce qui concerne la filière de sociologie par exemple, certaines recherches prouvent que c'est seulement après la réforme de 1981, qui a rétrocedé l'autonomie aux établissements d'enseignement supérieur et universitaire, que les enseignements de sociologie ont repris à Kisangani en 1983 et à Kinshasa en 1994. Et si la Faculté des sciences sociales a été rapidement recréée à Kisangani, il n'en a pas été de même à Kinshasa, car le régime dictatorial s'est toujours méfié des conséquences des activités et du bouillonnement des idées que l'organisation des enseignements en sciences sociales, politiques et administratives entraînerait en pleine capitale. Il a donc fallu attendre la transition politique et l'affaiblissement du pouvoir de Mobutu pour que les enseignements de la sociologie soient dispensés à l'université de Kinshasa. Si ces enseignements de sociologie, philosophie, droit, etc. ont été repris dans les différentes universités congolaises, il sied de noter que l'impact de ceux-ci reste famélique en termes de la transformation positive de la société (Gilbert Mubangi Bet'ukany et Mukendi Lubanza, 2013, p.147).

Toutefois, l'autonomisation des universités fût considérée comme la tendance vers le début de solution ou alors un élan vers la dépolitisation progressive de l'espace universitaire, car celle-ci accordait certains droits aux acteurs du monde académique,



comme par exemple le choix des autorités académiques (il fallait être Professeur Ordinaire pour occuper le poste de Recteur de l'université), le renforcement des critères de promotion et de montée en grade académique et scientifique pour lutter contre la médiocrité dans la science, etc.

II.4. Période de 1981 à 1993

A l'aube des années 1990, un processus irrésistible de la démocratisation du monde se développe à travers le monde et plus particulièrement en Afrique. Sous cet élan, le 24 avril 1990, le Président Mobutu décrète le multipartisme donnant ainsi la possibilité aux citoyens de créer des partis politiques et des mouvements sociaux divers. Cela aura des échos positifs sur le devenir de l'espace universitaire au pays, étant donné que c'est à partir de cette période, notamment en 1989 que la libéralisation de l'enseignement tertiaire s'annonce. Cette libéralisation décrétée par l'ancien Président Mobutu à travers la décision d'Etat n°76/CC/89 du 29 avril 1989 produira directement ses effets au cours du début des années 1990. A titre illustratif, dans la ville de Bukavu, deux universités confessionnelles vont naître, à savoir : l'Université Evangélique en Afrique (voir l'arrêté n° ESURS/CABMIN/1231/91) ainsi que l'Université Catholique de Bukavu, conformément à l'arrêté Ministériel n°/CAB.MIN/0253/91 du septembre 1991. Cette libéralisation du champ académique fût considérée comme une victoire accueillie en fanfare par divers acteurs sociaux (Eglise, société civile, les étudiants, etc.) qui réclamaient la liberté d'entreprise.

Néanmoins, la dépolitisation du monde académique n'a pas été vécue à cette période puisque c'est dans la nuit du 11 au 12 mai 1990 que les étudiants de l'UNILU qui réclamaient pourtant la reconnaissance de leurs droits, sont assassinés par le régime despotique de Mobutu. Au cours de cette période, le régime s'illustre de plus en plus dans la violation des libertés au sein de l'espace universitaire. C'est dans cette perspective que la Conférence Nationale Souveraine (CNS) se met en place, en date du 6 août 1991, pour procéder au diagnostic des maux rongant le monde universitaire et de la société dans son ensemble en définissant aussi les stratégies pouvant être mises en place pour contribuer au progrès global de la nation.

II.5. De 1993 à nos jours

Sous influence de la libéralisation de l'enseignement tertiaire amorcée en 1989, la politique d'essaimage se consolide à travers l'Arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/0044/93 du 7 octobre 1993, consistant à disséminer les établissements publics de l'ESU à travers le pays dans le but de favoriser l'accès à l'offre de formation tertiaire. C'est ainsi que cette politique a conduit à la création des extensions universitaires dans plusieurs provinces de la RDC. Ces extensions ont été placées sous la tutelle de trois grandes universités du pays, à savoir : l'UNIKIN, l'UNILU et l'UNIKIS. A titre d'exemple, à l'Est de la RDC, deux universités dont les Centres Universitaires de Bukavu et de Goma sont implantés pour être placés sous la tutelle de l'Université de Kisangani. Au cours de leurs évolutions en dents-de-scie, ces centres universitaires obtiennent leur autonomie en 2006, pour devenir, respectivement, Université Officielle de Bukavu (U.O.B) et Université de Goma (UNIGOM).

Cette période reste également marquée par la réforme de l'enseignement supérieur de 2004 : Pacte de modernisation de l'enseignement supérieur et l'implémentation du système Licence-Master-Doctorat (LMD) conformément à la loi-

Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National. Adopté à Lubumbashi par les États généraux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, sous l'impulsion de l'ancien Ministre de l'ESU, Mr Muhindo Nzangi, le système LMD sera adopté au cours de l'année académique 2021-2022 dans toutes les institutions de l'ESU.

Fondé sur la rhétorique de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire et de lutte contre le chômage des étudiants par la formation des créateurs et non des quémandeurs d'emploi, ce système a semblé plus se fonder sur des logiques politiques et populistes que par le souci réel du développement de la société congolaise. C'est ainsi que l'adoption de ce système suscite beaucoup d'inquiétudes en milieu académique congolais. Ces inquiétudes s'expliquent par le fait que les cours dans les différentes filières sont restés quasi inchangés et donc ne répondant pas aux besoins réels de la société, le retard technologique des établissements, l'insuffisance des ressources humaines qualifiées et compétentes, la pauvreté des apprenants et même des formateurs, la défaillance des infrastructures, le non accompagnement significatif de l'Etat, etc. Comme problème, Valery Ngoy Ndala souligne le manque de préparation et d'évaluation approfondies avant l'implantation du système LMD en RD Congo, pointant du doigt son caractère « politisé » et « précipité », « non adapté au contexte congolais » et/ou « irréfléchi et précipitamment mis en œuvre », remettant en question son adéquation avec le contexte congolais (Valery Ngoy Ndala, 2024, pp.18-19).

III. Les anomalies induites par la politisation du champ académique congolais

L'instrumentalisation politique de l'espace universitaire est source de plusieurs maux en RDC. Ces maux entachent la qualité de formation des étudiants et le progrès général de la société, comme cela est analysé dans cette section.

III.1. Accentuation des conflits au sein des sites universitaires

En RDC, l'université est devenue un espace conflictogène. La politisation est source d'injustice sociale et suscite donc une situation de conflictualité au sein de la communauté universitaire. Le sentiment d'injustice est le principal vecteur de la politisation des enjeux par les individus. Selon William Gamson (1992, p.92), le jugement moral qui en ressort est intimement lié à la croyance que certains actes ou conditions causent de la souffrance à des gens qui ne le méritent pas. L'auteur constate que ce sentiment d'injustice implique généralement une colère vertueuse et une vision antagoniste de « nous » contre « les autres », qui aident à diriger et interpréter la composante émotionnelle du sentiment d'injustice. Si ce dernier n'implique pas d'emblée la conflictualisation, le ressentiment qu'il cause peut facilement mener à des dissensions. C'est dans ce sens que la politisation est vue comme un processus de marginalisation et d'exclusion des uns (ceux qui ne plaident pas en faveur du pouvoir) au profit des autres (ceux qui sont acquis à la cause du pouvoir ou des autorités morales des partis politiques). Cette situation serait source des conflits entre les privilégiés et les non privilégiés.

En RDC, le mandant d'un comité de gestion est fixé à 4 ans renouvelable une fois. Cependant, de nombreux comités n'arrivent même pas à accomplir un seul mandant suite aux multiples conflits qui caractérisent les établissements. En raison des avantages financiers générés surtout par des établissements disposant des effectifs



importants d'étudiants à travers notamment la perception des frais académiques payés par ces derniers, la nomination dans un comité de gestion n'est pas une chose facile. Il faut plusieurs influences politiques et des luttes internes non seulement entre les partis politiques (chaque parti cherche à caser les siens) mais aussi entre les membres du personnel académique et scientifique. A leur tour, certaines autorités académiques ainsi nommées par l'Etat s'arrangent, pour consolider leur pouvoir, à désigner des doyens et des chefs de département appartenant à leurs communautés tribale ou ethnique, tout en instrumentalisant les collègues des étudiants, etc. Le tribalisme est l'un des problèmes qui gangrène la société congolaise et il constitue un frein au développement du pays. En réalité, selon Lansiné Kaba (1974, p.137), *"l'idéologie tribale est une bombe jetée dans l'arène politique en Afrique"*.

Sachant que la chance de terminer un mandat est presque minime, certains Recteurs ou Directeurs Généraux (DG) et autres autorités académiques s'activent pour caser rapidement leurs proches, même ceux-là ne remplissant pas des conditions, avant qu'ils ne soient éjectés. Cette situation entraîne des effets délétères quant à la régulation de la paie par l'Etat des agents recrutés en cascade par les différentes autorités académiques. Le Budget de l'Etat étant asphyxié par l'arrivée massive et inopportune des nouveaux agents recrutés de manière désordonnée produit des conséquences en termes d'augmentation de plusieurs Nouvelles Unités (N.U) et des Non Payés (N.P) dont nombreux passent plusieurs années sans bénéficier d'un quelconque salaire ou d'une prime de l'Etat. En toute évidence, la mécanisation d'un agent de l'Etat en RDC n'est pas une tâche facile. Certains, pour être mécanisés (payés), adhèrent dans les partis politiques exerçant le pouvoir, et d'autres recourent aux relations de copinage ou tribales, à la corruption sous forme d'une opération retour, etc. Cette situation entraîne des frustrations entre les agents payés et ceux non payés produisant ainsi de nombreux aigris au sein des établissements.

L'université en tant qu'entreprise qui a besoin de la participation active de tous, de la collaboration et d'une union forte entre les membres ne saurait bien atteindre ses missions aussi longtemps que des personnes à son sein vivent dans un climat de méfiance, de sabotage, de conflictualité et d'intolérance mutuelle. Ainsi, « l'imposition des autorités académiques va à l'encontre du principe de la légitimité qui fait appel à la participation active de tous les acteurs, à la négociation et au consensus. Le pouvoir, au lieu de mettre en place les stratégies nécessaires pour avoir un consensus, met en place un mécanisme d'imposition qui rend mal à l'aise les autres acteurs. Cela ne peut qu'aboutir à un dysfonctionnement (...), l'université comprise dans ce sens a du mal à fonctionner comme une organisation, parce qu'il n'y a pas coopération entre les différents acteurs et tous ne travaillent pas pour accomplir le même objectif » (Miema Bongo, 2015, p.154).

Il existe toute une cohorte des situations traduisant le phénomène de conflictualité au sein des établissements de l'ESU en RDC. Nombreuses de ces situations finissent malheureusement par ôter la vie à certains membres des établissements. A titre illustratif, la communauté universitaire de la ville de Bukavu garde encore, de triste mémoire en septembre de l'année 2020, la disparition tragique du Professeur Bosco Muchukiwa Rukazika, ancien Directeur Général de l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR)/Bukavu qui serait molesté et mutilé (pour mourir quelques mois après) par un groupe d'étudiants, d'agents et fonctionnaires de

l'institution dont il était à la fois à la tête comme Directeur Général et membre du personnel académique. De même, au cours de l'année académique 2022, l'Université Officielle de Bukavu avait déploré la disparition tragique de son ancien étudiant, en troisième année de graduat à la Faculté de Droit, qui avait perdu la vie après des coups et blessures qui seraient orchestrés par la brigade universitaire de cette institution universitaire lors de la réclamation, par des étudiants, de la réduction des frais académiques. Autant dire que l'espace universitaire congolais n'est pas seulement un espace d'affrontement intellectuel, c'est aussi un espace d'affrontement physique, idéologique, culturel, économique et politique.

III.2. La prolifération des établissements de l'ESU

En RDC, l'université est perçue par certains acteurs politiques comme un espace d'enjeux important pour l'acquisition du pouvoir et de consolidation de celui-ci. C'est ainsi que nombreux députés, sénateurs, ministres ... créent des universités et instituts supérieurs dans leurs villages ou villes (même dans un endroit où le besoin ne se pose pas véritablement) en vue de mobiliser un capital social valorisable pendant les élections politiques. Sans mobiliser des ressources matérielles conséquentes (bâtiments, laboratoires, bibliothèques, moyens financiers...), ces politiciens en mal de positionnement font la honte non seulement à leurs milieux mais aussi ils causent du tort à l'ensemble du pays. En fait, en créant une université qui ne respecte aucune norme de viabilité, ces politiciens oublient qu'ils contribuent malheureusement au sous-développement de leurs milieux respectifs par la production des individus sans bagage intellectuel réel susceptible de contribuer à la résolution des problèmes du pays.

Cette situation a fait l'objet de critique par le Président de la République de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi, dans le compte rendu de la réunion tenue le 20 septembre 2024, lorsqu'il appelle à la réforme urgente du secteur de l'ESU fustigeant la prolifération excessive d'établissements de l'ESU qui ne respectent pas ni les normes de qualité, ni les exigences de viabilité technique. Il insista sur le fait que cette situation compromet la formation adéquate des étudiants, car ne répond pas aux besoins de développement du pays, déroge aux standards requis au niveau régional et international.

Dans la province du Sud-Kivu par exemple, plusieurs établissements (publics et privés) de l'ESU ont été créés par des politiciens sans du tout épier les normes stipulant que « *tout établissement d'enseignement agréé est soumis au contrôle des pouvoirs publics. Ce contrôle concerne notamment : le respect de la Constitution et des lois de la République, le respect permanent des conditions d'ouverture et de fonctionnement, la sauvegarde de bonnes mœurs et le niveau des études et leur conformité au programme de l'enseignement national* » (Art. 59, Loi-cadre de l'enseignement national de 2014).

Devant cet état de choses, des mesures courageuses ne sont pas prises pour freiner cette hémorragie de création désordonnée des établissements de l'ESU. Au contraire, les mêmes politiciens (Ministres, Députés...) ne cessent d'en créer d'autres, pour leurs intérêts égoïstes, tout en octroyant des nouveaux arrêtés à certains membres de leurs partis politiques et à d'autres acteurs ayant mobilisé le capital économique et/ou diverses influences identitaires pour cette fin. Pour être engagé dans ces établissements, le critère qui semble être mis au-devant de la scène, c'est plus



l'appartenance loyale à la famille politique de l'autorité morale (promoteur) ou l'appartenance ethnique, la corruption, etc.

III.3. La liberticide de la pensée

La politisation de l'espace universitaire limite la liberté intellectuelle des chercheurs et porte atteinte au progrès général de la science en RDC. Pour Goin Bi Zamblé Théodore (2011, p.133), « *les universitaires sont confrontés à la violation des libertés académiques, mais sont incapables d'agir en raison de leurs intérêts et parti pris politiques* ». Nombreux universitaires congolais se retrouvent dans une situation telle que, pour être récompensé par un poste dans différentes entreprises publiques, il faut s'appuyer sur un homme politique fort en accompagnant ce qu'il fait, bon ou mauvais ! Cette façon de se comporter est incongrue avec l'éthique du savoir, à l'esprit de vérité et de justice qui devrait caractériser en principe tout homme de science digne de ce nom.

Le Professeur ne cesse de perdre progressivement sa liberté de pensée et se trouve parfois étouffée par l'autorité politique voir par l'injonction de certains de leurs collègues membres des comités de gestion représentant directement ou indirectement les intérêts du pouvoir au sein de l'université. Nombreux professeurs d'université sont devenus des véritables suivistes des politiciens ou des responsables des partis politiques appelés, à tort ou à raison, autorités morales. Il est donc au regret de constater que des gens supposés, en principe, servir de modèle en tant qu'éclairer de la société s'effondrent dans le suivisme inouï calqué sur l'intérêt personnel. Dans ce contexte de violence symbolique de la pensée ponctuée manifestement par le manque de la conscience ou d'engagement ferme (même pour revendiquer les droits légitimes à la grève) de ceux-là qui sont sensés relever la pente (les universitaires), il devient quasi impossible de repenser le pays.

A titre illustratif, l'arrêté ministériel n°134 MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/MKK/2024 du 17 février 2024 portant nomination et promotion du personnel académique et scientifique des universités de la RDC, signé par l'ancien Ministre de l'ESU Mr Muhindo Nzangi, n'a pas été accueilli avec grande satisfaction par nombreux professeurs du pays. Critiquant cet arrêté, le Professeur Loando Bakombo Giscard, de l'Université de Mbandaka, va s'indigner en critiquant le fait de voir combien certaines personnalités politiques du pays sont nommées irrégulièrement sans que leurs dossiers ne suivent la procédure légale en la matière. Quelques jours après, ce professeur va écopé une suspension préventive par son Recteur estimant que celui-ci a tenu des propos outrageux au Ministre de l'ESU alors qu'aux yeux de nombreux observateurs avisés, il n'a fait qu'accomplir son devoir professionnel, celui d'éclairer la lanterne de la société.

Les résultats de recherche effectuée ont débouché sur l'énumération des faits illustrant la responsabilité de l'Etat dans la violation des libertés académiques et des franchises universitaires. Ainsi qu'il en résulte, les infiltrations régulières de l'armée sur les campus, l'installation permanente des agents et indicateurs des services secrets pour renseigner sur les activités universitaires aux fins des mesures de répression « adéquates », les massacres répétés, les répressions sauvages et régulières des mouvements estudiantins, les arrestations des membres de la communauté

universitaire taxés de subversifs, les assignations à résidence, les emprisonnements, les actes de violence, le blocage des salaires, les interdictions de service et de mouvement de ceux qui n'adhèrent pas aux vérités, en réalité aux mensonges officiels, l'imposition des programmes d'enseignement et des projets de recherche, la direction centralisée des établissements d'enseignement universitaire, la nomination autoritaire et même en dehors de l'université des responsables de la communauté académique, la suppression des subventions de recherche, la suppression ou la réduction des frais de fonctionnement, le pillage des biens universitaires ou l'assistance passive à la ruine de l'université, la multiplication des années blanches, etc. sont les marques propres de l'État prédateur des libertés académiques et des franchises universitaires (André Mbata Betukumesu Mangu *et al.*, 2005, pp.19-20).

Au regard de ce qui précède, il sied de noter qu'il n'est pas toujours aisé de concilier à la fois le rôle du chercheur avec celui de l'acteur politique. En effet, ces deux rôles entretiennent des relations antithétiques en ce sens que la science ou l'éthique du savoir est bâtie sur le principe de la recherche de la vérité et/ou la conquête de l'objectivité dans les faits (même si cette objectivité n'est pas en soi totale ou absolue) à travers l'emploi des savoirs en guise d'éclairer la société, tout en gardant une certaine neutralité intellectuelle. Par contre, la subjectivité et la persuasion par l'illusion sont souvent prises comme le piédestal du métier politique. En RDC, il s'observe que nombreux hommes de science (professeurs de surcroît) qui œuvrent dans le champ politique semblent tourner le dos à l'éthique du savoir, peut-être en raison des impératifs du système politique ambiant, en privilégiant la démagogie, la défense de leurs intérêts égoïstes contre la recherche du bien-être collectif. Dans ce contexte, c'est l'approche de la politique et, non du savoir, qui guide l'action. C'est pourquoi la politique a du mal à supporter tout discours critique qui tendrait à faire valoir la vérité surtout dans un pays où les règles de la démocratie ne sont pas du tout épiées.

III.4. La clochardisation du personnel enseignant et la dégradation de la qualité de formation des étudiants

Les conditions de travail et de vie de l'ensemble du personnel de l'ESU ne cessent de se détériorer en RDC. Non seulement que le coût de la vie est devenu de plus en plus difficile mais aussi le salaire alloué aux enseignants par l'Etat congolais ne garantit pas l'indépendance économique et la dignité de ces derniers. Du fait que le métier d'enseignant-chercheur n'est plus gratifiant, certains chercheurs décident d'abandonner le métier en acceptant d'occuper des postes politiques (député, ministre, conseiller...) qui procurent plusieurs privilèges. D'autres occupent des postes extra-académiques en vue de maintenir leur survie. L'étude réalisée par Bapolisi Bahuga Paulin et Mulumeoderhwa Bujiriri Le Bon (2021, p.49), démontre combien en RDC beaucoup d'enseignants de l'ESU se livrent avec ténacité aux activités d'extramuros au détriment de l'encadrement réel des étudiants (...), ce comportement ruine non seulement la formation des étudiants mais aussi, il met les enseignants sur le flanc et les expose sérieusement au surmenage et au décès prématuré.



Soumettre les professeurs au développement du comportement de survie est une stratégie malicieuse du pouvoir pour affaiblir davantage ces derniers. Pour chercher à sauver leurs plumes, certains professeurs se transforment en politicien devenant ainsi plus dangereux que quiconque. Une fois au pouvoir, ces professeurs se montrent prêts à sacrifier leurs collègues qui n'ont pas opté pour le chemin de la politique. Aussi, la dangerosité de ces professeurs politiques s'expliquerait par le fait qu'au lieu de guider les décideurs par des idées positives, ils développent des théories erronées en justifiant le chaos du sous-développement occasionné par l'incompétence notoire du pouvoir.

L'impression que donne cet agir est que le politicien congolais ne veut pas accorder aux professeurs un salaire décent de peur que ces derniers ne se retournent contre le pouvoir en travaillant sur le changement de mentalité de la société. Ainsi, l'appauvrissement du personnel enseignant entraîne des effets délétères sur la qualité de formation des étudiants en ce sens que les formateurs, au lieu de s'occuper plus de la recherche et de l'enseignement, ils se livrent avec ténacité à l'exercice des activités extra-académiques de survie. Le salaire insuffisant perçu par l'ensemble du personnel de l'ESU place celui-ci dans un état de précarité dévalorisant ainsi leur métier. Non seulement que ce salaire est insuffisant mais il ne cesse de subir une dépréciation à la suite de la forte dollarisation de l'économie du pays. A titre d'exemple, rien qu'au cours de l'année 2024, les Professeurs congolais ont perdu environ 50 % du pouvoir d'achat qu'ils avaient en 2017. Plusieurs accords ont été signés, sans succès, entre le banc syndical de l'ESU et le gouvernement. On peut tout de même reconnaître que l'Etat congolais fournit actuellement beaucoup d'efforts dans la prise en charge gratuite des soins de santé aux Professeurs (et à leurs épouses) des universités et instituts supérieurs publics.

Si certaines institutions universitaires peuvent compléter leur salaire de l'Etat par la prime locale issue des frais académiques payés par les étudiants, cela n'est pas le cas pour les autres institutions. En effet, sous l'effet de la création désordonnée des institutions de l'ESU, certaines universités ne disposent pas d'un effectif viable d'étudiants. Il existe même des institutions dont le nombre du personnel dépasse celui d'étudiants. Dans ces conditions, chaque institution fait tout pour avoir plus d'étudiants ; synonyme de gagner de la prime. Les étudiants sont alors considérés comme une denrée rare qu'il faut à tout prix protéger où les échecs (ajournement) de ceux-ci est quasi interdit. Dans ces entrefaites, les établissements cherchent à créer même des filières qui ne répondent pas aux besoins de la société pourvue que celles-ci attirent davantage des étudiants et, cela, sans tenir compte ni de la capacité d'accueil ni d'autres ressources essentielles.

Toutefois, il sied de noter que la précarisation du personnel enseignant de l'ESU, surtout les professeurs d'université, est relative puisque ces derniers ne sont pas inventoriés parmi les pauvres du pays. Certes que leur salaire n'est pas aussi alléchant

qu'on pourrait bien le souhaiter mais celui-ci n'est pas aussi si négligeable qu'on serait exposé à brader la dignité.

Le rapport dialectique existant entre les intellectuels (les professeurs) et l'Etat en RDC étonne. Sous d'autres cieux, l'homme de science est perçu comme une denrée rare à protéger et à entretenir à tout prix par le pouvoir, car aucun développement n'est possible sans l'expertise de celui-ci. Dans le contexte congolais, la réalité est toute autre, car le pouvoir n'accorde aucune considération particulière aux hommes de science (professeurs). C'est ainsi que certains chercheurs à l'image de Mulumba Kabuayi (2019, p.59) va jusqu'à s'interroger si l'Etat congolais a réellement besoin de ses intellectuels et de la science ? En effet, poursuit-il, les funérailles des artistes musiciens comme Tabu Ley, Franco Luambo, Papa wemba, Lutumba Simaro, Marie Misambo sont plus médiatisées et supportées par les gouvernements congolais que celles de professeurs d'universités comme le physicien et professeur Malu wa Kalenga de l'Université de Kinshasa, l'artiste sculpteur et professeur Liyolo de l'Académie de beaux-arts et d'autres professeurs qui sont morts dans l'anonymat total. Comme nous pouvons bien le souligner, il n'y a pas que ces cerveaux qui sont tombés et qui n'ont jamais bénéficié de l'Etat congolais des hommages dignes malgré les œuvres indélébiles accomplies par ceux-ci pendant leur existence. C'est le cas par exemple du regretté Professeur Nyakabwa Mutabazi, ancien Recteur de l'Université Officielle de Bukavu (UOB), connu pour les œuvres grandioses accomplies dans l'émergence de cette université. Les observateurs avertis qui connaissent l'évolution de cette institution universitaire de la ville de Bukavu présentent ce Professeur comme un modèle à suivre par l'ensemble de la communauté universitaire.

Ce constat amer prouve, par ailleurs, que toutes les propositions théoriques formulées au travers de différentes œuvres scientifiques des chercheurs congolais n'attirent guère l'attention pratique de l'homme politique au pays. Quant à la société, chaque fois que celle-ci fait face à certains problèmes épineux de la vie (pauvreté, maladie, catastrophe naturelle, etc.), celle-ci tourne le dos aux scientifiques pour se confier davantage aux hommes religieux, aux marabouts et aux charlatans de tout bord. Parfois, les comportements affichés par certains hommes de science poussent la société à manquer du respect et de considération envers ces derniers estimant que ce sont ces hommes qui détruisent le pays par la corruption, le détournement des deniers publics, le mensonge, l'hypocrisie, etc.

III.5. Défaillance dans la gouvernance académique due au clientélisme, au favoritisme et au tribalisme à travers la nomination des animateurs des établissements

La politisation de la sphère académique congolaise s'opère également à travers la désignation (imposition) des autorités académiques par le pouvoir politique. La nomination des autorités académiques par le pouvoir politique est un phénomène en



contradiction avec les règles formelles de la Loi-cadre de l'enseignement national promulguée en 2014, à son article 153 ainsi que l'ordonnance n° 16/017 du 29 septembre 2016 portant organisation et fonctionnement des organes d'administration de l'enseignement supérieur et universitaire (Art.42) disposant que " les Recteurs ou les Directeurs Généraux des établissements sont élus par leurs pairs, en tenant compte de critère de parité, pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois".

Sous cet angle, le monde universitaire est pris en otage par les acteurs politiques au pouvoir. Dans le processus de nomination des autorités académiques, l'Etat piétine quasiment le principe de la méritocratie et il ne respecte pas les règles relatives au vote de celles-ci par leurs pairs. Ainsi, la nomination des sujets s'opère sur fond d'appartenance au parti politique exerçant le pouvoir, les confréries, la loyauté vis-à-vis de l'autorité morale des partis politiques, etc.

Etant donné que la nomination des gestionnaires des établissements publics de l'ESU par l'Etat n'observe guère la loi régissant le secteur, ces gestionnaires se retrouvent dans une situation telle qu'ils sont plus redevables aux politiciens qui les ont propulsés au poste, et cela contre les intérêts suprêmes de leurs administrés (université). Sachant que nombreux gestionnaires sont protégés par le pouvoir politique pour défendre les intérêts de ce dernier, ils œuvrent sans aucun souci de privilégier la bonne gouvernance universitaire. Cette pratique qui est contraire à l'éthique trouve des racines profondes dans l'histoire de l'université congolaise. En effet, les analyses de Bernard Mumpasi Lututula (2012, p.32) démontrent que pendant les années de règne de Mobutu, les Recteurs furent nommés par le Chef de l'Etat, non seulement pour être des animateurs scientifiques et académiques, mais aussi des propagateurs de l'idéologie du MPR et bien sûr des défenseurs des « acquits de la révolution » dans leurs universités respectives. Le militantisme vis-à-vis du parti, et la fidélité au Guide de la révolution, furent parmi les critères pour être nommé à ces fonctions. Ces pratiques se sont incrustées dans la gouvernance universitaire de sorte que, depuis lors, le pouvoir refuse d'autonomiser l'université en ce qui concerne l'élection des Recteurs et des autres membres du comité de gestion par les pairs.

Dans la plupart de cas, il n'y a rien qui change en termes de bonne gouvernance lorsque les professeurs accèdent aux différents postes politiques ou de responsabilité au sein de plusieurs institutions de la société. Nombreux se comportent comme tout le monde en s'enlisant dans la médiocrité notoire, dans la malhonnêteté et dans plusieurs autres antivaleurs. Cela alimente l'idée selon laquelle « ce sont les professeurs d'université qui tuent ce pays ». En effet, selon Bernard Mumpasi Lututula (2012, p.32), pendant le règne de Mobutu, la nomination des professeurs à des fonctions de conseillers dans les cabinets ministériels ou présidentiel, de gestionnaires des entreprises publiques, de ministres, de parlementaires, etc. a brisé l'esprit de corps au sein de la communauté universitaire (...), ils se sont vus attribuer des salaires nettement au-dessus de leur rémunération à l'université. Ils se sont dès lors mis au

service du pouvoir, en développant des théories pour justifier les décisions prises par le pouvoir, en dénonçant les collègues qui menaient « l'agitation » au sein de l'université, en refusant de suivre les manifestations décrétées par le syndicat des enseignants contre le pouvoir. L'université dans son ensemble fut infestée d'agents des services de sécurité, recrutés parmi toutes les couches de la communauté universitaire, et même certains membres de la population flottante sur le site universitaire.

En utilisant l'expression d'Alain Touraine (1970, p.75), on dirait que « *la politique est entrée à l'université et n'en sortira plus jamais* ». Ainsi, les membres des partis politiques s'immiscent quotidiennement dans la gestion interne de l'université. Parfois, c'est au sein même des partis politiques que se discutent certains dossiers ayant trait au recrutement du personnel, aux cotisations des membres des partis politiques engagés au sein des universités, à la survie des partis politiques, etc. Même si théoriquement on parlerait de l'apolitisme de l'espace universitaire en RDC, au sein de la communauté universitaire, on trouve beaucoup d'acteurs acquis à la cause de tel ou tel autre parti. Ces acteurs agissent dans un sens ou dans un autre pour « faire avancer » le parti politique au sein même de l'université. Pour rappel, la lettre COR N°01/ETUDIANT-UPN/ANT-UDPS/2024 du 07/08/2024 des étudiants de l'UPN, antenne du parti politique de l'UDPS, avec comme objet *retrait de confiance à Mme la Rectrice, Prof Anastasie Masanga Maconda*, justifiait que cette université (UPN) était marquée par un dysfonctionnement total au sein de son administration ainsi que la déconsidération vis-à-vis des dirigeants de l'UDPS. En conséquence, ces étudiants avaient poussé haut le zèle en demandant, sans vergogne, à Mme la Ministre de l'ESU (Safi Nsombo) de procéder en toute urgence au changement du comité de gestion de l'UPN par la nomination d'un Professeur appartenant au parti politique de l'UDPS. Cette pratique pêche contre le principe de la neutralité de l'Administration publique et des prescrits constitutionnels du pays. En effet, l'art.193 de la constitution de la RDC dispose que l'Administration publique est apolitique, neutre et impartiale. Nul ne peut la détourner à des fins personnelles ou partisans.

Au lieu de se préoccuper de l'amélioration des conditions de formation des étudiants, le pouvoir politique s'enfonce plutôt à maintenir l'université dans un état d'immobilisme et du servilisme. A cet effet, Luc Ngwe et al. (2008, p.111) écrit que la tendance à la continuité du passé étatique de l'enseignement supérieur, liée en partie à la « vampirisation » de l'espace public par l'État, limite encore les possibilités de développement de l'initiative privée en général et de l'enseignement supérieur en particulier.

L'université devait être un acteur agissant en toute indépendance pour la cause de la société. Mais, avec la politisation de l'université, les autorités académiques ont plus tendance à privilégier les intérêts politiques au détriment de la science ; ce qui est contraire à l'éthique universitaire. C'est ainsi que l'université devient un appareil idéologique de l'Etat participant à la formation d'un type-idéal d'homme incapable de se révolter lorsqu'il le faut, un homme ignorant ses droits fondamentaux ou incapable



de réclamer ses droits fondamentaux garantis par les lois du pays. Bref, l'université forme alors des sujets amorphes et inactifs dans la prise des grandes décisions qui engagent le devenir de leur vie et de la communauté dans son ensemble.

Dès lors, on s'aperçoit que les comités de gestion sont plutôt redevables à leurs partis politiques, aux confréries, à la tribu, qui ont tout fait, semble-t-il, pour qu'ils soient nommés en tournant le dos aux intérêts suprêmes de toute la communauté universitaire. Dès lors, on assiste à des comités de gestion composés des « grands professeurs » d'université qui, curieusement, mettent en veilleuse leur esprit critique et acceptent d'appliquer des exigences politiques manifestement irrégulières et contraires aux instructions académiques par peur d'être condamnés par leurs " autorités morales " ou de perdre leurs postes ; ce qui contribue à l'effondrement de l'université. Les autorités ainsi nommées se comportent comme des mercenaires n'ayant presque pas aucune obligation à rendre vis-à-vis des membres de la communauté universitaire. Dans ses recherches, Alphonse Miema Bongo (2015, p.159) dénonce le fait que l'ingérence de la politique pousse les autorités académiques à ne pas respecter les instructions, or le respect de celles-ci est une pratique qui améliore la gouvernance dans une organisation, parce que les instructions ont été élaborées par un groupe ou une équipe pour fixer les modalités de fonctionnement qui s'appliquent à tous. Lorsqu'un seul acteur met en péril ces dernières, c'est toute la gouvernance démocratique qui est mise en péril.

Dans la gouvernance de l'université, il s'observe un laisser-aller et un laisser-faire de l'État qui donne libre cours aux autorités académiques nommées par ce dernier. En fait, l'Etat ne contrôle et n'évalue presque pas la gestion quotidienne des "responsables" des universités par exemple en termes d'engagement du personnel, d'affectation des ressources, etc.). Parfois, lorsque le contrôle de gestion se fait, les résultats ne sont pas malheureusement rendus publics pour permettre aux uns et aux autres de bien s'imprégner de la réalité.

Pis, aucune action de recyclage n'est réalisée ou envisagée par l'Etat pour outiller les membres des comités de gestion des établissements en matière de gestion d'une entreprise éducative, de gestion de ressources humaines et financières, etc. Un fait assez paradoxal qui en résulte étant que le champ académique qui, au lieu d'être une sphère des valeurs où se construit la méritocratie, la justice et la vérité se trouve désormais être un lieu dans lequel règne en maître les violences, les injustices et le favoritisme aux dépens de l'excellence. Cette réalité s'accommode à l'élargissement du débat sur l'État néopatrimonial interprété par Jean-François Médard (1983, p.17) comme une situation où « *l'État est géré comme un domaine privé* ». Le néopatrimonialisme intègre différentes pratiques telles que la corruption, le clientélisme, le tribalisme, la médiocrité, etc. ce qui est contraire à l'éthique et aux règles de la bonne gouvernance académique.

L'Etat semble encourager et entretenir le tribalisme dans les universités et instituts supérieurs en RDC, particulièrement dans la ville de Bukavu. En effet, dans

nombreuses institutions, pour être Recteur ou DG, il faut absolument être originaire de telle ou telle tribu dominante de la région ; le contraire serait la chasse à l'homme. Les tribus shi, lega ou fuliru sont les plus dominantes au Sud-Kivu. C'est dans ces tribus que l'Etat puise souvent les responsables de tel ou tel établissement de l'ESU. Une fois le comité de gestion est nommé, chaque membre s'arrange pour reproduire (imiter) les mêmes actes du pouvoir en recrutant les membres de sa communauté tribale. C'est pourquoi, dans plusieurs universités et instituts supérieurs, même le vote des Portes Paroles (PP) n'est pas exempté des couleurs ethnocistes. Certaines autorités académiques appuieraient secrètement le vote de tel ou tel PP selon que ce dernier pourrait mieux défendre les intérêts (fixation des frais académiques, manipulation des étudiants...) des autorités académiques. Après le combat, certains PP se trouvent parfois récompenser par l'attribution d'un poste administratif ou scientifique par le DG ou le Recteur et cela sans nécessairement tenir compte de la méritocratie. Ces animateurs, au lieu de travailler pour la bonne gouvernance académique, ils se mettent à réfléchir sur comment être entourés par les membres de leurs ethnies (les enseignants, les administratifs, les étudiants...). Dans ces entrefaites, nombreux professeurs à leur tour, ont tendance à encourager les étudiants de leur tribu par des bonnes cotes démeritées et d'autres choisissent leurs assistants selon qu'ils partagent la même tribu. Ainsi, non seulement que l'université est fortement politisée mais elle est aussi tribalisée.

Conclusion

La politisation du monde académique est une réalité omniprésente au sein des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC. Cette politisation ne favorise pas l'espace universitaire de répondre pleinement à ses triples missions, à savoir : la recherche, l'enseignement et le service à la communauté. L'université en tant qu'un haut lieu d'acquisition de connaissances et de formation des citoyens capables de transformer positivement le pays, nécessite d'être débarrassée de toute dictature politique et idéologique. En RDC, l'apolitisme de l'espace universitaire reste problématique. L'État qui devrait promouvoir les intérêts de l'université en veillant au respect des normes qui garantissent l'autonomie et le progrès de celle-ci se comporte comme un instrument de répression et d'étouffement de la pensée. La dépolitisation du champ universitaire implique que ce champ soit démocratique en termes du choix des animateurs selon les règles objectives, de garantie de la liberté académique, de l'engagement des formateurs, de promotion académique, etc. conformément au principe de la méritocratie. Ce n'est qu'à ce niveau que le champ du savoir secréterait, pour la RDC, des acteurs aptes à contribuer à la transformation tant quantitative que qualitative du pays.



Références bibliographiques

- Aït-Aoudia Myriam, Mounia Bennani-Chraïbi & Jean-Gabriel Contamin. 2011. « Les indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement de regards », Presses de Sciences Po, in *Critique internationale*, n° 50 | pages 9 à 20, En ligne sur <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2011-1-page-9.htm>.
- Amiot Michel. 1970. « La politique à l'université », *L'Homme et la société*, n°16. Sociologie et contestation, pp. 95-110. doi : 10.3406/homso.1970.1280, en ligne sur http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1970_num_16_1_1280, consulté le 05/09/2024.
- Bapolisi Bahuga Paulin & Mulumeoderhwa Bujiriri Le Bon. 2021. « Enseignement Supérieur et Universitaire privé dans la ville de Bukavu en RDC : Etat des lieux, qualité et perspectives », *Cahiers du CERUKI, Collections ETUDES*, n° 39.
- Botta Somparé Esther & Abdoulaye Wotem Somparé. 2023. « Politisation de l'université sous Alpha Condé. Expériences et analyses depuis Kankan », *Politique africaine*, Karthala, Vol. 1, n° 169, pp.53-78.
- Kä Mana. 2015. « Pour l'université alternative en République Démocratique du Congo. Féconder l'émergence des nouveaux universitaires congolais », *Cahiers d'éducation à la transformation sociale*.
- Chagnollaud de Sabouret Dominique. 2018. Introduction à la science politique. *Eléments de sociologie politique (8e édition)*, Paris, Dalloz.
- Goin Bi Zamblé Théodore. 2011. « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire », in *CODESRIA-JHEA/RESA*, vol. 9, n°. 1 & 2.
- Hacking Ian. 2008. *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* Paris, La Découverte.
- Lagroye Jacques. 2003. *La politisation*, Paris, Berlin.
- Matangila Musadila Leon. 2003. *L'enseignement universitaire et supérieur au Congo-Kinshasa : défis et éthique*, Paris/Kinshasa, L'Harmattan.
- Mbata Betukumesu Mangu André et al. 2005. *L'université et liberté académique en République Démocratique du Congo*, Dakar, CODESRIA.
- Médard Jean-François. 1983. « La spécificité des pouvoirs africains », *Pouvoirs*, n° 25.
- Miema Bongo Alphonse. 2015. *La participation et la consultation comme outils stratégiques de réingénierie culturelle dans la gestion universitaire : Étude de cas d'une institution universitaire au Congo Démocratique*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Strasbourg.
- MINESU, 2020, *Vade-mécum du gestionnaire d'une institution d'enseignement supérieure et universitaire (4ème édition)*, Kinshasa.

- MINESU, 10 septembre 2021, Discours d'orientation et d'ouverture prononcé par son excellence Muhindo Nzangi Butondo, Ministre de l'ESU-RDC, Lubumbashi.
- Mubangi Bet'ukany Gilbert & Mukendi Lubanza André. 2013. La sociologie en République démocratique du Congo : une science en quête d'identification, Editions Presses de sciences Po, n° 26.
- Mulumba Kabuayi Freddy. 2019. Réflexions sur la responsabilité des intellectuels dans la crise en RD Congo, (Deuxième édition), Editions Renaissance Africaine, Kinshasa.
- Mumpasi Lututala Bernard. 2012. « L'Université de Kinshasa : « colline du savoir », colline des transactions », in Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique : JHEA/RESA, Vol. 10, n°1.
- Ngoy Ndala Valery. 2024. Système LMD dans l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo : Entre politisation, réalités pratiques et perspectives d'avenir, Lubumbashi, Edition Lumumba.
- Ngwe Luc et alii. 2008. « L'émergence et les perspectives de l'enseignement supérieur privé au Cameroun » In Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique : JHEA/RESA, vol. 6, n° 1.
- République Démocratique du Congo. 2014. « Loi-cadre n° 14/004 du 11 Février 2014 de l'Enseignement National », Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, numéro spécial.